

Sujet : [INTERNET] Enquête publique captages de la source du Casset et du forage du Lacet 04240 MEAILLES

De : jean emmanuel david <davidjemmanuel@yahoo.fr>

Date : 07/10/2023 19:14

Pour : "pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr" <pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr>

Madame La Commissaire enquêtrice,

Suite à l'A.P. 2023-201 002 voici mes remarques

A la lecture du dossier d'instruction de la source du Casset est documenté le débit de cette dernière (sécheresse extrême à débit de crue) ainsi que les besoins actuels. Les fuites sont également évoquées et elles sont évaluées entre 50 et 75m³ par jour – soit entre 30 et 40% du débit qui n'atteint jamais le consommateur. Ce pourcentage est édifiant et supérieur à la moyenne nationale.

Il est précisé cependant que le rendement réel est inconnu - il pourrait ainsi être encore plus défavorable.

Le bureau d'études précise que le réseau date de 1955 et qu'il est en acier – ce qui expliquerait les fuites en raison de sa vétusté. Si on prend la peine de soulever qu'il est en acier il faut être complet : il est également constitué d'éléments en amiante. Le dossier est aux archives départementales.

La consommation théorique à Méailles est évaluée à 200l /j /habitant. C'est très supérieur à la moyenne nationale qui est à 148 litres par adulte et 55 litres par enfant.

Je ne m'avancerai pas à prévoir 200 habitants en 2050 ou 650 en période de pointe.

Le dossier donne les chiffres 2022 (page 11) de production pour la source du Casset soit 53322m³ ce qui apparaît pleinement suffisant aux besoins actuels.

L'urgence semble bien la remise en état et sécurisation du réseau actuel plutôt que la mise en place coûteuse et sur un terrain très difficile de la conduite de refoulement du site du Lacet aux Sauches. La distance évaluée est de 1300 mètres - quid de l'atteinte à l'environnement ? Le site aux alentours de la Chapelle va-t-il être dégradé ?

Pour terminer, les périmètres de Protection Rapprochée des forages sont documentés dans les divers rapports du dossier. Il est fait état de la décharge – en tant que risque - située au quartier la ferail dans le rapport AEP de M. Valles (page 26 Vulnérabilité – Mesures de protection). Mais il existe au moins deux autres décharges – l'une sous le parking se prolongeant au débouché du cours d'eau busé (voir page 26 du rapport de M. Valles) et l'autre située sur les parcelles 0019 et 0020 du cadastre. Il n'est nulle part fait mention de ces deux décharges dont on ignore le contenu mais qui ont servi pendant des décennies. La seconde affleure le PPI du forage du Lacet.

Bien cdl,

Jean Emmanuel DAVID
134 RUE DE METZ
94170 LE PERREUX